

mité chargé d'instruire les procédures à la charge des Seigneurs impliqués dans ce soulèvement.

Suivant les intentions de la Cour, déclarés dans une réponse du Duc de Newcastle Secrétaire d'Etat, à la Lettre de Mr. Van Hoëy Ambassadeur d'Hollande en France, au sujet du fils aîné du Prétendant & de ses adhérens *, les Seigneurs Ecoissois faits prisonniers, ne seroient pas traités avec cette douceur qu'il a réclamée ensuite de la Lettre du Marquis d'Argenson. † Comme le public étoit dans l'impatience de voir la réponse dont nous faisons mention, on la lui doit & la voici.

IV.
Réponse du
Duc de
Newcastle à
Mr. Van
Hoey.

MONSIEUR,

JE n'ai reçu qu'avant hier la Lettre dont il a pu à Votre Excellence de m'honorer le 2. de ce mois, nouveau stile, en m'envoyant celle que Mr. le Marquis d'Argenson vous avoit écrite le 26. Mai. Je l'ai remise sur le champ devant le Roi, & S. M. a été dans le dernier étonnement du contenu de cette Lettre; laquelle tant par rapport à ce qui en fait l'objet, que par rapport à la maniere de le traiter, est si contraire à son honneur & à la dignité de sa Couronne, qu'elle ne peut que s'en sentir trop blessée pour y faire aucune réponse.

Vous savez, MONSIEUR, de même que Mrs. les Ministres de France, avec quelle scrupuleuse exactitude le Roi a exécuté de sa part & dans la plus grande étendue, le Cartel établi entre lui & le Roi Très-Christien, jusqu'à faire relâcher sur leur parole, tous les Officiers au service de France, qui avoient été faits prisonniers dans les limites de ses Royaumes,

* Cette Lettre est inserée dans nos derniers Mémoires page 70. & suivantes.

† La substance de celle-ci est dans le même Journal, page 47.